



**Mémoire déposé au Comité
permanent des Pêches et Océans
sur l'étude concernant le saumon
du Pacifique**

11 MAI 2021

**PAR LA
Fédération québécoise pour le saumon
atlantique**

Table des matières

1. Sommaire	3
2. Commentaires de la FQSA.....	4
2.1 Gestion « rivière par rivière » une approche de développement durable	4
2.2 Possible inscription du saumon atlantique sur la Liste des espèces en péril (LEP).....	5
2.3 État des populations de saumon atlantique	5
3. Conclusion	6
4. La Fédération québécoise pour le saumon atlantique	7

1. Sommaire

La Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) représente ses membres délégataires de la gestion du saumon atlantique du ministère provincial des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), les pêcheurs et autres intervenants du secteur du saumon atlantique. La FQSA a été invitée à témoigner au Comité permanent des Pêches et Océans dans le cadre de l'étude sur le saumon du Pacifique du fait de son expertise en gestion des populations de saumon et de conservation des ressources halieutiques, incluant les habitats fauniques.

1. Gestion « rivière par rivière » une approche de développement durable

La FQSA souligne la rigueur et l'approche du modèle québécois de gestion du saumon atlantique, qui est reconnu jusqu'à l'international. En effet, l'approche « rivière par rivière » permet une gestion fine de la ressource saumon, nécessaire afin d'assurer la pérennité de cette espèce emblématique. D'ailleurs, dans les récentes présentations faites dans le cadre de l'évaluation des stocks de saumon atlantique par le COSEPAC, le MFFP a clairement démontré l'efficacité du plan de gestion mis en place en 2016 et les résultats encourageants pour la ressource.

Le Québec s'est doté d'outils et d'un réseau communautaire de gestion de la pêche sportive et traditionnelle autochtone qui a démontré son efficacité et dont les exigences de suivi sont dans les plus hauts standards reconnus. En effet, les modèles scientifiques pour déterminer les seuils de conservation à atteindre au niveau des montaisons sont étoffés et un suivi rigoureux est fait annuellement sur de nombreuses rivières. C'est près de 40 rivières dont les montaisons sont comptabilisées chaque année, en plus de prélèvements et de mesures sur les individus. Les captures sont obligatoirement déclarées par les pêcheurs, ce qui est une donnée très importante. La pêche sportive avec remise à l'eau est très populaire et, grâce à des investissements importants pour la sensibilisation, nous avons grandement éduqué notre communauté de pêcheurs sur les meilleures pratiques. Ainsi, près de 90 % des remises à l'eau sont déclarées (sondage de la FQSA, 2020) et un taux de survie de 97 % est enregistré. En 2020, 69 % des captures ont été remises à l'eau et une hausse de 19 % des montaisons totales par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

2. Possible inscription du saumon atlantique sur la Liste des espèces en péril (LEP)

L'inscription du saumon atlantique sur la liste des espèces en péril, qui est actuellement à l'étude par le COSEPAC et le MPO, mettrait à risque la force de ce réseau de gestion et de suivi des populations de saumon atlantique, incluant les pêcheurs, les citoyens, les organismes fauniques, les organismes gestionnaires des rivières à saumon ainsi que les gouvernements provincial et fédéral. En effet, la présence de pêcheurs permet de générer des revenus réinvestis dans la conservation et le suivi de la ressource. L'approche « rivière par rivière » répond aux plus hauts standards internationaux en termes de suivi et de développement durable des pêches, qui permet de mobiliser les pêcheurs et citoyens dans la conservation des ressources fauniques et de l'environnement halieutique.

3. État des populations de saumon atlantique

Le saumon du Pacifique compte cinq espèces indigènes canadiennes, tandis que le saumon atlantique est la seule espèce de saumon de l'Est du Canada. La situation du saumon du Pacifique est critique et celle du saumon atlantique est préoccupante, quoiqu'au Québec, nous ayons la chance d'avoir des populations en bonne santé. Il ne faut pas attendre que le saumon atlantique soit dans le même état avant d'agir, surtout que les difficultés vécues aux États-Unis et dans les provinces maritimes pourraient s'étendre au Québec. La FQSA souligne les

efforts du gouvernement canadien dans la négociation de quotas pour la pêche au Groenland, qui entraîne également des effets positifs sur les stocks de saumon atlantique, quoi que nous devions encore travailler sur les prises accessoires des pêcheries commerciales le long de sa route migratoire. Les changements climatiques, les enjeux environnementaux, de qualité de l'eau, le libre passage du poisson et l'aquaculture ne sont que quelques enjeux qui doivent demeurer dans les préoccupations du Comité.

2. Commentaires de la FQSA

2.1 Gestion « rivière par rivière » une approche de développement durable

Le plus récent plan de gestion du saumon atlantique du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a été mis en application en 2016 et ce, jusqu'en 2026. Un cycle de suivi, d'évaluation et d'optimisation de ce plan de gestion est prévu, en collaboration étroite entre le gouvernement québécois et la FQSA, représentante des organismes délégataires de la gestion de la pêche sportive partout sur le territoire. Cette approche collaborative et en amélioration continue pourrait servir comme point de départ autant dans l'ouest que dans l'est du pays. Cette démarche est utilisée au Québec dans l'élaboration de plans de gestion pour chaque espèce faunique d'intérêt socioéconomique, donc pourrait être exportée à la gestion du saumon du Pacifique.

En plus de la collaboration avec les délégataires de la gestion de la pêche sportive du saumon atlantique, qui sont des organismes sans but lucratif, ce plan implique également une grande collaboration avec les Premières Nations, dans une perspective de respect des droits ancestraux et de dialogue. En effet, il est nécessaire de collaborer et de concilier les besoins et les usages en fonction de l'état des populations de saumon. Celui-ci doit demeurer au centre du plan de gestion, car sa conservation est essentielle aux usages que nous voulons en faire.

L'approche du plan de gestion vise également le développement durable de la pêche sportive. La pêche sportive au saumon atlantique est celle qui génère le plus de retombées économiques par jour/pêche vendu, soit 730 \$ par jour/pêche selon des données de 2012 (ÉcoRessource, 2013). Les retombées directes et indirectes pour le Québec est de plus de 50 M\$ annuellement (MFFP, 2016). Ces revenus sont réinvestis régionalement pour la conservation et la protection du saumon atlantique, en plus de contribuer à la vitalité du récréotourisme régional. L'éducation des pêcheurs et les activités de sensibilisation sont elles aussi gage de réussite, notamment sur les meilleures pratiques de remise à l'eau. On note une forte augmentation de la popularité de la pêche avec remise à l'eau (catch and release), ce qui montre déjà des effets positifs sur les populations de saumon. Vu son très haut taux de réussite (97 % de taux de survie), les saumons sont à même de se reproduire et de perpétuer cette espèce. Les pêcheurs sont des passionnés de nature et sont activement impliqués dans la conservation du saumon.

Ce modèle déployé avec des organismes régionaux permet de profiter des connaissances locales et adapter la gestion de la ressource saumon à la réalité de chacune des rivières. Le ministère des Pêches et Océans pourrait bénéficier de l'expertise du Québec pour adapter le modèle à la gestion du saumon du Pacifique. Une politique de gestion « rivière par rivière » est l'exemple parfait de l'asymétrie nécessaire pour favoriser des actions adaptées aux défis différents que propose chacune des rivières.

Recommandation de la FQSA :

La FQSA recommande au gouvernement du Canada de s'inspirer du modèle de gestion « rivière par rivière » du saumon atlantique pour la gestion et le rétablissement des populations de saumon du Pacifique. Ce modèle déployé avec des organismes régionaux et les Premières Nations permet de profiter des connaissances locales et adapter la gestion de la ressource saumon à la réalité de chacune des rivières. Ce type de politique de gestion présente l'asymétrie nécessaire pour favoriser des actions adaptées aux défis différents que propose chacune des rivières et de la réalité biologique des espèces fauniques.

2.2 Possible inscription du saumon atlantique sur la Liste des espèces en péril (LEP)

Au vu des critères utilisés par le COSEPAC et après avoir pris connaissance de l'analyse détaillée des présentations faites au COSEPAC lors de l'évaluation de l'état des populations de saumon atlantique à l'automne 2020, qui est stable ou en légère augmentation depuis les 15 dernières années (trois générations), la FQSA estime que l'état des populations de saumon atlantique ne justifie pas son inscription sur la liste des espèces en péril. De plus, les analyses de 2008 du COSEPAC comportent suffisamment d'imprécisions, d'omissions et même d'erreurs pour justifier qu'il ne soit pas considéré comme base suffisante pour accorder un quelconque statut d'espèce en péril pour toutes les UD qui concernent le Québec.

Recommandation de la FQSA :

La FQSA croit opportun de recommander au ministre des Pêches et Océans ce qui suit :

- Les décisions du ministre doivent être basées sur la dernière étude sur l'état des populations de saumon atlantique, dont le rapport ne sera déposé que dans les prochains mois;
- Le COSEPAC devrait revoir sa grille d'analyse et en adopter une qui convienne mieux aux espèces anadromes;
- Le statut d'une population devrait tenir compte prioritairement de la situation de la population en fonction du seuil de conservation qui lui est spécifique;
- La segmentation en UD devrait tenir compte de plusieurs autres critères que le critère génétique, notamment les critères démographiques, les patrons de migration océanique et le mode de gestion;
- Enfin, la recommandation la plus importante, aucune population de saumon du Québec ne devrait être inscrite sur la liste des espèces en péril dans la situation actuelle pour des raisons biologiques, socio-économiques et juridiques.

2.3 État des populations de saumon atlantique

Le saumon du Pacifique compte cinq espèces indigènes canadiennes, tandis que le saumon atlantique est la seule espèce de saumon de l'Est du Canada. La situation du saumon du Pacifique est critique et celle du saumon atlantique est préoccupante, quoiqu'au Québec, nous ayons la chance d'avoir des populations en bonne santé. En effet, tel que mentionné dans la section précédente, l'état des populations de saumon atlantique s'est stabilisé depuis les 15 dernières années, et nous observons également des augmentations dans certains cas, ce qui appuie l'efficacité du plan de gestion « rivière par rivière ».

Il ne faut pas attendre que le saumon atlantique soit dans le même état de danger que le saumon du Pacifique avant d'agir, surtout que les difficultés vécues aux États-Unis et dans les provinces maritimes pourraient s'étendre au Québec. Quoiqu'un travail de gestion intégré des ressources et du territoire sur le bassin versant des rivières à saumon soit en place au Québec, les grands enjeux des changements climatiques et environnementaux évoluent en faisant fi des politiques et des frontières. D'autres enjeux importants touchent à la fois le gouvernement du Canada et les autres paliers, notamment la qualité de l'eau, le libre passage du poisson et l'aquaculture, qui ne sont que quelques exemples qui doivent demeurer dans les préoccupations du Comité.

La FQSA souligne les efforts du gouvernement canadien dans la négociation de quotas pour la pêche au Groenland, qui entraîne également des effets positifs sur les stocks de saumon atlantique, quoi que nous devions encore travailler sur les prises accessoires des pêcheries commerciales le long de sa route migratoire.

Il est donc primordial de développer une gestion intégrée transversale du saumon atlantique car les menaces sont interreliées tant pour la conservation du saumon que pour le développement durable de ses pêches. Il est essentiel de travailler en concertation et en collaboration entre les différents paliers gouvernementaux afin de définir des cadres de gestion flexibles et adaptés aux réalités régionales, appliquant les principes de subsidiarité du développement durable. Ainsi, nous mettrons en œuvre une gestion intégrée du saumon et de ses rivières, amenant la convergence des actions. Le modèle de gestion du saumon atlantique du Québec est un exemple intéressant qui pourrait être utilisé par le gouvernement canadien et le partage d'expertise assurerait la conservation et le développement durable de nos ressources salmonicoles.

Recommandation de la FQSA :

La FQSA recommande le développement d'une gestion intégrée du saumon atlantique, les menaces étant interreliées tant pour la conservation du saumon que pour le développement durable de ses pêches. Il est essentiel de travailler en concertation et en collaboration entre les différents paliers gouvernementaux afin de définir des cadres de gestion flexibles et adaptés aux réalités régionales, appliquant les principes de subsidiarité du développement durable.

3. Conclusion

En terminant, la FQSA souhaite remercier le Comité permanent des Pêches et Océans de l'avoir consultée dans le cadre de l'étude sur le saumon du Pacifique.

Le saumon est une espèce emblématique de la qualité de l'environnement, des habitats aquatiques et de la qualité de l'eau. Sa protection assure le maintien de tout un écosystème et de nombreuses autres espèces. Sa qualité de grand migrateur nous permet de protéger l'environnement aquatique à grande échelle, sa valeur écologique est sans équivoque. De plus, ses pêches entraînent des retombées économiques importantes et une gestion adéquate permet d'en faire un levier de développement régional durable. Le saumon est également d'une grande valeur socioculturelle, tant pour les Premières Nations que pour les Canadiens allochtones.

À titre de représentant officiel des pêcheurs et des gestionnaires de rivières à saumon du Québec, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique réitère ses recommandations de s'inspirer du modèle de gestion québécois pour la gestion du saumon du Pacifique. De plus, nous insistons sur la rigueur de la gestion et l'état positif du

saumon atlantique au Québec selon les dernières données pour recommander de ne pas inscrire celui-ci sur la liste des espèces en péril. Finalement, nous soulignons l'importance de développer une gestion intégrée du saumon avec les paliers provinciaux et les organismes du milieu pour faire face aux enjeux globaux et assurer la pérennité du saumon et de ses pêches.

4. La Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Créée en 1984, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique est un organisme sans but lucratif dont la raison d'être est d'unir et de représenter les intérêts de l'ensemble des intervenants du secteur saumon au Québec. La conservation et la protection du saumon atlantique est au centre de notre mission. Unissant tous les organismes gestionnaires de rivières à saumon ainsi que plus de 1000 membres individuels, la FQSA représente les intérêts de ses membres issus des organismes gestionnaires, des pêcheurs sportifs, des communautés autochtones, des pourvoyeurs saumon ainsi que de tout groupe ayant un intérêt dans la conservation et la gestion du saumon atlantique. Elle représente donc non seulement les 12 000 pêcheurs de saumon, mais, de façon plus globale, tous les intervenants ayant à cœur la sauvegarde des milieux salmonicoles et de la ressource saumon.

Les membres délégataires de la gestion du saumon atlantique (zecs, réserves fauniques, articles 36-37) représentent un réseau solide d'organismes sans but lucratif qui a fait ses preuves depuis leur création afin d'assurer la conservation et la mise en valeur durable du saumon atlantique et de ses rivières.

La FQSA fait la promotion de la pêche sportive comme outil de conservation et de protection du saumon atlantique, et préconise une gestion de la ressource par les communautés locales, en accord avec l'approche de gestion « rivière par rivière » unique au Québec. En plus de permettre une gestion optimale des stocks, cette approche permet également à la Fédération de faire du saumon atlantique un véritable levier de développement économique durable, tant sur le plan régional que national.

Par son affiliation à la Fédération du saumon atlantique (FSA), qui regroupe les états du nord-est des États-Unis ainsi que les provinces maritimes du Canada, la FQSA participe également à la gestion nord-américaine et internationale du saumon atlantique. Elle est reconnue comme organisme non gouvernemental par l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN), laquelle regroupe tous les pays côtiers de l'océan Atlantique.